Communiqué de presse

Paris, le 24 septembre 2025

Transition écologique : France urbaine salue les conclusions de la Cour des Comptes et en appelle à une accélération de la décarbonation des transports

Dans son premier rapport sur la transition écologique publié le 16 septembre 2025, la Cour des Comptes appelle à une action urgente pour renforcer les politiques de transition écologique et remplir les engagements climatiques de la France.

Elle indique en outre que *« les collectivités territoriales représentent (…) les échelons (…) les plus appropriés pour concevoir et mettre en œuvre » ces politiques. »* et appelle ainsi *« à un renforcement du dialogue entre l'État et les collectivités".*

Les élus des métropoles, grandes villes et agglomérations se félicitent de cette convergence d'analyse et rappellent que les territoires urbains, où se concentrent deux tiers des émissions de gaz à effet de serre, sont en première ligne dans cette nécessaire transition, à la croisée des enjeux climatiques, économiques et sociaux. Leurs capacités d'agir doivent donc être renforcées.

France urbaine souscrit pleinement au constat des magistrats de la rue Cambon selon lequel « *réussir la transition écologique suppose des montants d'investissements publics supplémentaires »* et que « *des financements pérennes (…) sont (…) nécessaires pour assurer la transparence et l'efficacité des politiques locales. »*

Si les collectivités territoriales investissent de plus en plus en faveur du climat, la marche à gravir est encore haute pour atteindre les 21 milliards annuels nécessaires jusqu'à 2030.

Le développement des transports en commun arrive en tête des besoins d'investissement.[1] Les intercommunalités doivent donc disposer de moyens pour répondre à la demande croissante de mobilité durable. « *Le versement mobilités, ressource principale dont nos collectivités disposent pour financer les transports publics du quotidien, doit être déplafonné. C'est une demande portée de longue date par France urbaine et plus impérieuse que jamais.* », rappelle Johanna Rolland, présidente de France urbaine.

Cette mesure permettra de venir au service du développement des mobilités du quotidien, au profit des usagers, qu'ils habitent les cœurs de villes, les quartiers périphériques, mais aussi des espaces péri-urbains et ruraux, dans l'esprit d'alliance des territoires que défend France urbaine.

Ce versement viendra également directement au bénéfice des acteurs économiques et de l'emploi par les investissements qu'il génère, tout en répondant aux impératifs sanitaires et écologiques de réduction de la pollution de l'air.

« *Alors que le contexte budgétaire s'annonce contraint, plutôt que demander des subventions supplémentaires qui représenteraient un coût pour l'État, nous demandons un relèvement du plafond actuel du versement mobilité* », précise Jean-Luc Moudenc, premier vice-président.

Parce que la responsabilité des territoires urbains n'a jamais été aussi forte dans la transition écologique et dans la solidarité territoriale, ils doivent pouvoir bénéficier de la confiance de l'État dans leur capacité d'action, mais aussi de moyens à la hauteur des enjeux.

Contact presse

Julie Jollivet

j.jollivet@franceurbaine.org

service-communication@franceurbaine.org

07 56 82 43 12